

Session du Conseil général
Mercredi 16 avril 2008

Mes chers collègues,

J'ai beaucoup d'émotion en ce jour anniversaire du déclenchement de l'offensive d'avril 1917 sur le Chemin des Dames, en cette année du 90^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre, à présider cette réunion extraordinaire de notre assemblée.

Dans quelques minutes, après avoir échangé, nous allons, chacun d'entre-nous, en conscience, nous prononcer sur un texte qui prend corps à partir d'une période fondamentale de l'histoire de notre pays, de notre continent, de notre monde même : la Grande Guerre.

Il est indispensable, à cet égard, d'affirmer de manière très claire que les perspectives de cet événement qui fit des millions de morts – qui engloutit jusqu'à 1/5^e d'une classe d'âge pour ne parler que de notre pays et des hommes disparus sous l'uniforme – ne sauraient se limiter au sujet sur lequel nous allons partager ce matin.

Cette guerre fut un séisme ; ses victimes et ses conséquences économique, sociale et politique, chacun le sait, ont influé sur l'ensemble du siècle passé. Par conséquent, ce serait un contresens majeur et même désastreux pour aujourd'hui, pour demain comme pour hier et ceux qui y ont laissé leur vie, que de prétendre lire l'histoire à travers le seul prisme de cette question des condamnés pour l'exemple ou d'en faire un instrument de relecture, de fabrication, d'utilisation de l'histoire comme cela a pu se faire et se fait encore dans certains régimes. Encore une fois, chacun le sait, je dirai même chacun pourrait presque encore le ressentir dans sa chair en songeant à sa propre histoire familiale : on ne s'empare pas de 14-18, on ne lui fait pas dire ce que l'on veut.

Il m'appartenait ce matin de souligner ce point, même s'il semble tenir de l'évidence, pour éviter tout quiproquos, dissiper par avance tout éventuel malentendu. Nous ne sommes pas là pour refaire l'histoire, tenir "café du commerce" autour de ses circonvolutions, en arrondir les angles pour la faire tenir toute entière dans un cercle politique. Non, ce n'est pas de cela dont il s'agit. Nous avons la chance dans notre pays de pouvoir bénéficier des travaux, de l'expertise, de la curiosité et du savoir raconter de nombreux historiens et spécialistes des sciences sociales pour faire avancer la connaissance. Nous avons la chance que ces mêmes personnes puissent faire partager leur savoir dans le cadre scolaire et universitaire mais aussi dans l'espace public grâce à l'édition, au cinéma, à Internet et à tout média. Laissons-les donc faire leur travail librement, et faisons le nôtre.

Comme élus de l'Aisne nous avons tant à faire, effectivement, pour porter la mémoire des événements qui se sont déroulés pour partie sur le territoire du département, la transmettre, en faciliter une pédagogie adaptée aux attentes des hommes et des femmes de notre temps.

Ce travail, je crois pouvoir l'affirmer sans prétention, notre collectivité le mène depuis de nombreuses années avec une certaine intelligence et avec la sage modestie dont ne doit jamais se départir celui qui a devant lui... une telle montagne. Oui, nous avons

à travers la Caverne du Dragon, les nombreuses animations et actions autour de l'histoire de la Grande Guerre proposées sur notre territoire depuis plus de 10 ans, contribué à perpétuer la transmission de la mémoire.

Nous n'avons pas eu peur pour cela de recourir à des outils et des formes qui, soit n'existaient pas il y a 20, 30 ans - Internet par exemple-, soit n'étaient pas considérés pour des raisons de pure forme. Aujourd'hui, et c'est tant mieux, chacun a bien compris que pour être des passeurs du passé il faut utiliser les atouts de la modernité.

De même, avec le temps, les approches de la Grande Guerre et les angles de sa lecture se sont multipliés ; à mesure que progressait la connaissance, émergeaient de nouveaux champs d'interrogations, de recherches, d'enquêtes. Ces pistes nouvelles, mêlant les différentes disciplines des sciences humaines, notre collectivité a su les emprunter en faisant appel à ceux dont le travail de connaissance est le métier. Faut-il le regretter ? Je ne le crois pas. Sont-elles exclusives, rendent-elles caduques les approches plus traditionnelles ? Je ne le crois pas non plus. Pourquoi s'intéresse t-on encore à la Grande Guerre alors que l'on a tourné la page du siècle de référence ? En partie justement, grâce à la découverte et à l'exploration de ces approches et angles nouveaux, grâce également à la mise en œuvre simultanée de nombreux outils et formes qui vont du livre à la marche à thème, en passant par les expositions, les films, Internet, les commémorations, les débats, conférences et colloques.

Notre travail d'élus c'est donc cela. Faire ce qui est en notre pouvoir pour éviter le sommeil de la mémoire. C'est ainsi que l'Aisne s'est doté d'un véritable musée, de sites Internet consacrés à la Grande Guerre, que sont organisées des journées, des projections de films, proposés des programmes commémoratifs pour le 90^e anniversaire, qu'est soutenu le travail des historiens, renforcé la signalétique routière...

Pourquoi faire tout cela ?, me direz-vous. Inutile de rappeler cette phrase célèbre qui dit magnifiquement que l'homme ne peut construire, rechercher une harmonie, un projet collectif sans connaître ses racines, savoir d'où il vient, comprendre son passé. En resserrant la perspective, je n'ai pas besoin non plus de rappeler l'importance du théâtre de l'Aisne dans les événements de la Première guerre mondiale, de la bataille de Guise en 1914 à l'arrivée des plénipotentiaires en passant par la deuxième bataille de la Marne, les combats du Chemin des Dames, les populations déplacées, les villes, villages et usines détruites qui ont valu à notre département le triste privilège d'être le plus sinistré d'entre les dix constituant la ligne de front. Nous sommes durablement, éternellement marqués par cette conflagration.

Voilà pourquoi, de mémoire, plus que d'autres peut être, nous avons le devoir. Voilà pourquoi, dans le cadre de l'histoire globale de la première guerre mondiale, de la part que notre département y a effectivement pris et de la nature des événements qu'il a connus, le Conseil général est amené depuis plusieurs années à faciliter la connaissance de certains aspects du conflit. Cela se fait sans tabou, hors de toute volonté de polémique, hors de toute volonté d'instrumentalisation politique et dans un cadre de travail scientifique.

Qu'il s'agisse des initiatives menées dans l'Aisne sur les condamnés pour l'exemple, de l'évocation du rôle des Tirailleurs sénégalais ou de la préparation du programme du 90^e anniversaire de 1917 et aujourd'hui de celui de 1918, l'ouverture et la volonté de favoriser l'esprit scientifique ont été, sont et seront nos balises incontournables. Si je devais résumer la démarche que j'entends défendre à tout prix dans l'Aisne, je reprendrais cette apostrophe de l'historien Rémy Cazals, cette invitation à survoler la

mêlée médiatique : « il faut restituer à cette guerre toute la complexité qui est la sienne ».

Aujourd'hui par ce vœu nous n'évoquons qu'un aspect de la grande Guerre que nous relierons à la Grande Guerre. Nous ne voulons pas faire un exemple de ce sujet, le regarder fixement, mais bien l'inscrire dans une mémoire générale comme l'ont été, avant, d'autres sujets. Nous ne faisons pas du hors-sol, nous ne prélevons pas quelques-uns à notre convenance oubliant les autres, nous ne choisissons pas les mutins du Chemin des Dames oubliant les fusillés de Vingré et du début de la guerre. Nous évoquons l'ensemble des Condamnés pour l'exemple, ce qui exclut de fait les personnes jugées pour des crimes de droit commun et pas seulement les fusillés. Nous n'établissons pas d'échelle de valeur, décrétant que les uns auraient plus de mérite que les autres. Nous n'exigeons rien. Nous ne sollicitons pas de réhabilitation, ce qui n'aurait guère de sens aujourd'hui. Nous proposons simplement au nom d'une mémoire apaisée, sur la base de travaux d'historiens qui ne sont plus contestés par personne, que les condamnés pour l'exemple, combattants de la Grande Guerre, puissent figurer sur les monuments aux morts de nos communes, que leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, comme il s'en trouve dans l'Aisne et ailleurs, n'aient pas à en rougir.

Chacun s'exprimera en son âme et conscience, il y aura débat et c'est parfaitement légitime et sain dans une enceinte démocratique comme la nôtre.

Pour terminer, et mon propos n'a pas pour but d'achever de convaincre ceux qui ne le seraient pas, je tiens à préciser que le texte qui vous est soumis a fait l'objet d'un travail collectif ; que des historiens spécialistes ayant longuement travaillé sur la problématique des condamnés pour l'exemple et peu suspects de prises de position partisans, tels Denis Rolland et le général Bach approuvent le contenu de ce texte. Il me semble que je devais à nos échanges cette information objective.